

Techniques de dressage de chien de troupeau

Objectifs

Être capable d'utiliser efficacement un chien de conduite sur sa ferme

Pré-requis

Etre propriétaire d'un chien de 8 mois à 3 ans

Contenu

Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques:

-Les conditions favorables pour favoriser la bonne relation avec son chien: logement, gestion de la liberté, gestion sanitaire, alimentation..

-Comprendre le travail du chien en bâtiment et en extérieur:

-Exposé des bases du dressage:

Les ordres de base: rappel, marche au pied, couché, stop...

Le positionnement du maître et du chien: travail en cercle, alignement "maître - chien -troupeau", contournement,...

Infos complémentaires

AGRICULTURE
PAYSANNE
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 25/09/2020

Tarifs

Adhérent 42€

Non adhérent 42€

Non agricole 42€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Cédric Bernard

agriculture-paysanne@wanadoo.fr

Agriculture Paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000 Saint Brieuc

Taux de satisfaction : %

repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

22 oct 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

A définir

22000

Guy Martinon

Président de l'Association Border Collie 22

12 nov 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

A définir

22000

Guy Martinon

Président de l'Association Border Collie 22

03 déc 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

A définir

22000

Guy Martinon

Président de l'Association Border Collie 22

17 déc 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

A définir

22000

Guy Martinon

Président de l'Association Border Collie 22

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Besoins spécifiques (santé, handicaps, autre) qui nécessiteraient une attention particulière, une adaptation ou un aménagement du

programme ou des journées de formation (réfèrent disponible au : 02 96 78 95 41/agriculturepaysanne22@gmail.com)_____

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepaysanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs des pies, 22000 St Brieuc.